

## ARRETE PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION 6.4 Autres actes réglementaires

## **OBJET**: Police Municipale – Réglementation de la circulation

Le Maire de la commune de Pailharès,

Vu le code de la route ;

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu la loi n°82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée et complétée par la loi n°82.623 du 22 juillet 1982 et 83.8 du 7 janvier 1983;

Vu le décret n°86.475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière et modifiant certaines dispositions du code de la route

Vu les pouvoirs qui lui sont conférés en matière de réglementation de la circulation

Vu la demande de la société AZ TECHNOLOGIE dont le siège se situe 9 Avenue de Norvège 91140 VILLEBON SUR YVETTE, représentée par M. BENAZZOUZ Amine, en date du 28 octobre 2025

Considérant qu'il y a lieu, à l'occasion des travaux pour les remplacements et implantations de poteaux télécom sur la commune de Pailharès

## ARRETE

Article 1: A compter du 3 novembre 2025, et jusqu'au 3 février 2026 : la Société AZ TECHNOLOGIE pourra prendre des mesures de restriction de circulation en fonction de ses besoins dans le cadre de travaux de remplacements et implantations de poteaux telecom sur l'ensemble des voies communales de Pailharès

Article 2: L'accès des services de secours devra être possible pendant toute la durée du chantier, la société AZ TECHNOLOGIE s'engage à limiter la gêne occasionnée aux riverains et usagers pendant les interventions.

Article 3: La signalisation appropriée sera systématiquement mise en place par et à la charge de la société AZ TECHNOLOGIE

Article 4: Le présent arrêté entrera immédiatement en vigueur dès que les formalités de notifications ou de publications nécessaires auront été effectuées et lorsque la signalisation réglementaire sera mise en place.

Sont chargés de l'exécution du présent arrêté, chacun en ce qui les concerne :

Madame la Maire, et les services techniques

Entreprise AZ TECHNOLOGIE wissam.soummar@aztechnologie.fr

Fait à Pailharès le 28 octobre 2025

Adjointe voivie

Am PROTTE Christiane

Mairie de Pailharès

1 Place de la Mairie 07410 PAILHARES

Tél.: 04 75 06 00 65 - Mail: mairie@pailhares.fr

Ouverture au public du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00